



Genève, le 22 mars 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Comptes 2017 de l'Etat de Genève: résultat positif et diminution de la dette

Le compte de fonctionnement 2017 de l'Etat de Genève affiche un excédent de 69 millions de francs. L'écart positif par rapport au budget (équivalant à 1,8% du total des revenus estimés) résulte d'une combinaison entre la gestion rigoureuse des dépenses par le Conseil d'Etat et la progression des revenus. L'excédent permet de doter la réserve conjoncturelle de 34 millions pour la porter à près de 600 millions de francs. Pour la troisième année consécutive, les investissements sont entièrement autofinancés et le niveau de la dette diminue. Le Conseil d'Etat note avec satisfaction que depuis 2014 la dette cantonale a baissé de 1 milliard de francs malgré un niveau d'investissement toujours élevé et dans le cadre d'une conjoncture morose.

Comptes individuels	Compte 2016	Budget 2017	Compte 2017	% var. C17/B17	% var. C17/C16
Revenus	8'051	8'056	8'214	2.0%	2.0%
Charges	-7'990	-8'136	-8'145	0.1%	1.9%
Resultat	61	-80	69		

Evolution maîtrisée des dépenses

Les charges totales se situent pratiquement au niveau de celles prévues au budget. Les charges de personnel (-6 millions) et les dépenses générales (-9 millions) sont inférieures au budget.

Par rapport aux comptes précédents, les charges de personnel progressent notamment en raison des nouveaux postes nécessaires dans l'enseignement et la sécurité qui ont reçu l'aval du Grand Conseil. Les subventions accordées sont légèrement inférieures au budget (-27 millions). Elles augmentent cependant de 93 millions par rapport aux comptes précédents, notamment en raison des prestations d'aide sociale.

Evolution contrastée des impôts

Les revenus fiscaux progressent de 1,7% par rapport aux comptes précédents et de 1,3% par rapport à l'estimation budgétaire, malgré une conjoncture encore hésitante et des prévisions de croissance du PIB revues à la baisse depuis l'élaboration du budget.

Cette progression recouvre des évolutions contrastées : l'impôt des personnes morales est inférieur de 84 millions au budget, traduisant un décalage de la reprise conjoncturelle qui était attendue durant la première partie de l'année. Du côté des personnes physiques, l'impôt sur le revenu est légèrement inférieur au budget (-67 millions), ce qui s'explique principalement par la diminution de la prévision de croissance du PIB.

Ces tendances sont plus que compensées par l'évolution positive de l'impôt sur la fortune, qui dépasse le budget de 179 millions. Ce résultat est principalement dû à l'effet des régularisations (dénonciations spontanées) de contribuables désireux de se mettre en règle dans la perspective de l'échange automatique d'informations.

Nouvelle diminution de la dette

Les dépenses d'investissements se montent à 630 millions de francs, en hausse de 15% par rapport aux comptes précédents. Pour la troisième année consécutive, les investissements sont entièrement autofinancés par la trésorerie dégagée par l'exploitation courante et n'aggravent donc pas la dette.

Celle-ci, au contraire, diminue à nouveau – également pour la troisième année consécutive. La dette en fin d'année recule de 90 millions à 12,4 milliards de francs, et l'endettement annuel moyen s'établit à 11,8 milliards, en baisse de 100 millions.

Bilan de législature satisfaisant

Comme ce fut déjà le cas l'an dernier, les comptes 2017 confirment qu'une forte maîtrise des dépenses publiques a pour effet d'optimiser le résultat dans un contexte de croissance économique hésitante qui ne permet pas de tabler sur une progression sensible des revenus fiscaux. Ce principe de prudence et de responsabilité a été mis en pratique par le Conseil d'Etat durant toute la législature écoulée. Sur la période 2014-2017, marquée par une conjoncture morose et une faible progression des recettes fiscales, l'évolution des charges a pu être contenue à 0,9% par an en moyenne, malgré la forte progression de certaines dépenses obligatoires, notamment dans le domaine social (près de 4% en moyenne).

Au final, le bilan est satisfaisant : à l'exception d'un léger déficit en 2015, les comptes ont toujours été bénéficiaires, pour un résultat total cumulé positif de 102 millions, nonobstant la constitution d'importantes provisions pour la caisse de pension de l'Etat. Ceci n'aurait pas été possible sans les nombreuses mesures d'économie et d'efficacité mises en œuvre dès 2015, qui ont produit des effets positifs croissants sur le résultat. Ces effets récurrents se situent à près de 350 millions de francs à fin 2017, et ils augmenteront encore à fin 2018.

Depuis 2014, la dette financière du canton a diminué d'un milliard de francs malgré un niveau d'investissement toujours soutenu, puisque sur la même période le canton y a consacré 2,4 milliards. Au cours de ces dernières années, la dette par habitant est ainsi passée de 28'000 francs à un peu moins de 25'000 francs, soit une diminution de 10,7%.

Ce chiffre montre à la fois la pertinence des efforts entrepris dans un environnement économique peu favorable, et le chemin qui reste à parcourir pour ramener la dette à un

niveau raisonnable. Actuellement, la plupart des prévisionnistes tablent sur une reprise marquée de l'économie au niveau international. A Genève, l'indicateur avancé ICO est en nette progression, ce qui présage une reprise solide en 2018. Celle-ci devrait en toute logique influencer positivement les revenus fiscaux et redonner de la marge de manœuvre pour la gestion des finances cantonales et pour faire face aux défis à venir.

Les documents relatifs aux comptes 2017

*Pour toute information complémentaire: M. Henri Roth, secrétaire général adjoint, DF,
T. 022 327 98 22.*